

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 21 mars 2022
18 h 30**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
Également présents :	Scott Myles	Directeur de la Sécurité civile
(Point 3)	Léonard Mallet	Agent des arrêtés

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution: 2022-018-ST
Proposé par Guy Basque
Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 5.1 «Routes - Lettre pour le gouvernement », 5.2 « Véloroute », 5.3 « Formation pour le conseil », 5.4 « Poste opérateur niveau 1 » et 5.5 « Rapports ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère Dianna May Savoie déclare un conflit d'intérêts pour une partie du point 4 « Analyse financière ».

3. RENCONTRE AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Pour information et suivi.

Le directeur de la Sécurité civile et l'agent des arrêtés de la municipalité font une présentation sur les lieux dangereux ou inesthétiques pour les membres du conseil municipal. Les membres du conseil sont aussi informés que le département de la Sécurité civile a de la difficulté pour obtenir de l'aide de la GRC ainsi que pour avoir de l'information de la SPCA.

Le département de la Sécurité civile demande pour avoir un arrêté sur les carrières, un arrêté sur les parcs de ferraille ou de modifier le plan rural pour avoir des normes sur les parcs de ferraille.

Résolution: 2022-019-ST

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale de préparer une réglementation sur les carrières.

ADOPTÉE

4. ANALYSE FINANCIÈRE

Pour information et suivi.

L'administration municipale informe les membres du conseil que la municipalité va demander à la firme e6 de faire une analyse complète de la situation financière concernant les impacts, avantages et désavantages pour la municipalité de transférer les routes provinciales à la province ainsi que les coûts pour la municipalité si elle faisait l'entretien des 57 routes privées. Cela pourrait prendre quelques semaines à la firme e6 pour finaliser cette analyse.

La conseillère Dianna May Savoie ayant déclaré un conflit d'intérêts sort de la salle du conseil pour la durée des discussions.

Le directeur général demande l'autorisation du conseil pour procéder à l'achat du terrain et des équipements reliés au réservoir d'essence pour la marina de Tracadie. Le budget proposé pour ce dossier est d'un maximum de 45 000 \$.

La conseillère Dianna May Savoie reprend son siège.

5. AUTRES

5.1 Routes - Lettre pour le gouvernement.

Pour information et suivi.

Les membres du conseil discutent d'une demande du maire Denis Losier pour que soit envoyée une lettre à la province afin que soit repoussée la décision sur le dossier des routes afin de permettre à la municipalité d'avoir son analyse financière sur ce dossier.

Résolution: 2022-020-ST

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Joanne Doiron

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'envoyer une lettre à la province pour les informer que la municipalité demande un délai concernant le dossier du transfert des routes provinciales.

ADOPTÉE

5.2 Véloroute.

Le présent point sera discuté à la réunion extraordinaire du 21 mars 2022.

5.3 Formation pour le conseil.

Le présent point sera discuté à la réunion du comité Plénier du 21 mars 2022.

5.4 Poste opérateur niveau 1.

Le présent point sera discuté à la réunion du comité Plénier du 21 mars 2022.

5.5 Rapports.

Le présent point sera discuté à la réunion du comité Plénier du 21 mars 2022.

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 19h45 approximativement.

Joey Thibodeau, Greffier municipal